

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Nomination des sénateurs : Ndemezo'Obiang plaide " pour qu'une part significative" soit accordée au Woleu-Ntem

E.EBANG MVE
Bitam/Gabon

EN séjour à Bitam le week-end écoulé, le Premier secrétaire de Démocratie nouvelle (DN), René Ndemezo'Obiang, a exhorté le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, à "accorder une part significative à la province du Woleu-Ntem" parmi les quinze (15) sénateurs qu'il va nommer. Des nominations qui, a-t-il souligné, devraient " permettre au président de la République de corriger, un tant soit peu, les déséquilibres qui pourraient apparaître au sortir des scrutins des 30 janvier et 6 février prochains".

Pour de nombreux observateurs, cette exhortation du leader de DN s'inscrit dans la droite ligne des appels incessants qu'il a adressés, il y a quelques semaines, au Parti démocratique gabonais (PDG), l'invitant à faire en sorte que ses deux candidats dans le Septentrion soient élus au Palais Omar Bongo Ondimba (lire ci-dessous). De fait, René Ndemezo'Obiang s'est réjoui de la récente révision constitutionnelle. Se félicitant



Le Premier secrétaire de DN, René Ndemezo'Obiang ©, lors de sa déclaration.

tout particulièrement que le chef de l'État soit désormais habilité à nommer quinze personnalités au palais Omar Bongo Ondimba. " C'est une bonne révision", a-t-il clamé. En s'appuyant notamment sur l'instauration d'un triumvirat, composé des présidents des deux Chambres du Parlement et du ministre de la Défense nationale, en cas de vacance de pouvoir.

"Le fait d'avoir trois personnalités, pour assumer des charges aussi délicates et sensibles, est une très bonne chose. Parce que l'une d'elles ou deux peuvent se

tromper, pas toutes les trois en même temps". a-t-il fait valoir. Non sans avoir appelé les responsables administratifs, cadres, élus locaux, et autres auxiliaires de commandement, etc., à s'approprier les nouvelles dispositions contenues dans la Loi fondamentale.

D'où, a-t-il indiqué, " la récente révision constitutionnelle doit être regardée au-delà des personnes. Dans la mesure où, dans notre pays, les gens veulent toujours déformer des débats d'insitution, en débats de personnes".

Paul Bie Eyene s'est éteint



Photo: DR

L'honorable Bie Eyene de son vivant.

SCOM
Libreville/Gabon

LE député du 2e siège du département de la Noya, Paul Bie Eyene, n'est plus. L'ancien élu pour la première fois au Palais Léon Mba, en 2011, sous les couleurs du Parti démocratique gabonais (PDG), a rendu l'âme, hier matin, au Centre hospitalier universitaire de Libreville (Chul), au retour d'un séjour à l'étranger du pays. Il avait 69 ans. Personnalité très discrète, tant dans la vie privée que publique, les compétences de ce digne fils de la Nation l'ont amené à représenter le Gabon en tant que diplomate accrédité dans différents pays. Ainsi, de 1996 au 25 août 2000, il est ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Luanda (Angola). Du 26 octobre 2000 au 30 juin 2005, il est promu ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Pretoria (Afrique du Sud). Et du

8 novembre 2005 jusqu'en 2009, il représente notre pays aux mêmes fonctions à Moscou (Fédération de Russie).

De retour au Gabon, il est nommé secrétaire général du ministère des Affaires étrangères. Un poste qu'il occupe jusqu'à ce qu'il se lance dans la course au strapontin de député, à la faveur des élections comptant pour la 12e législature, en 2011.

Pour un de ses jeunes collègues, Habib-Junior Emame Angore, élu PDG du siège Okala-Lalala : " L'Assemblée nationale et le corps diplomatique gabonais perdent sans conteste un homme de grande expérience. "

La disparition de Paul Bie Eyene plonge davantage le Palais Léon Mba dans une profonde consternation. Avant lui, Emmanuel Isoze Ngondet, Solange Ondina, Barthélémy Mouanda Moussotssi, Jean Massima, Guy-François Mounquengui Koumba et Hilaire Machima ont tiré leur révérence.

Tribune des partis politiques

Agitation !

PLUS un jour ou presque ne passe sans que Démocratie nouvelle (DN) ne s'adonne à une cour outrancière. En témoigne la dernière sortie de la tête de file du parti, René Ndemezo'Obiang qui a supplié, et c'est le cas de dire, le Parti démocratique gabonais (PDG) de laisser gagner ses deux candidats dans la province du Woleu-Ntem, à Mitzic et Bitam.

D'où l'étonnement des analystes de la blogosphère politique. Si certains y voient une "bouteille à la mer", d'autres, en revanche, qualifient la requête de "geste de désespoir". DN, qui se gargarise d'appartenir à l'opposition républicaine – un positionnement d'une ambiguïté à nulle autre pareille – va à la conquête uniquement de deux

sièges sur les cinquante-deux (52) à pourvoir.

À Mitzic, DN n'a que quatre (4) conseillers contre 23 pour le "parti de masse". Situation quasi identique à Bitam où le parti de Ndemezo'Obiang a à peine quatorze (14) élus contre les trente-deux (32) du "rouleau compresseur". Mathématiquement, la victoire de DN est impossible dans lesdits sièges, et ce, même en spéculant sur le jeu des alliances "contre-nature". On voit mal le PDG accéder à la requête de DN ou " Les Démocrates", autre force en présence, de Guy Nzouba-Ndama, pactiser avec cette chapelle politique, après la scission post-présidentielle de 2016.

Pire, le porte-parole de DN, Jonathan Ndoutoume Ngome,

a accentué le burlesque en déclarant urbi et orbi : "Les deux candidats de DN, en cas d'élection, se mettraient aux côtés du chef de l'État". Avant d'ajouter, toute honte bue : "Si ces deux candidats sont élus, ils soutiendront la politique du président de la République, chef de l'État, son Excellence Ali Bongo Ondimba, au Sénat".

Nul besoin d'être agrégé de Science Pô pour comprendre que l'agitation en cours vise un but unique : figurer parmi les quinze (15) sénateurs nommés prochainement, et ce, même au prix de petits calculs politico-politiciens et autres tractations souterraines.

Yannick Franz IGOHO